

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

NOUVELLES ET BRUITS

On nous assure, dit la *Liberté*, que M. Thiers ne répugne aucunement à l'idée de la création d'un vice-président.

S'il s'est montré hostile à cette idée lorsqu'elle a été mise pour la première fois, il y a quelques mois, c'est qu'à cette époque il se croyait autorisé, par l'état de ses relations avec la Chambre, à la considérer comme un acte de défiance.

L'opinion nationale croit que le retour de M. Thiers à Versailles aura lieu beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait annoncé. Une partie des gens de sa maison est déjà revenue à Versailles, et l'on prépare les appartements de la présidence, comme si l'on attendait M. Thiers pour un jour très-proche.

D'un autre côté on annonce que M. Thiers restera à Trouville jusqu'au 25 septembre.

Il a renoncé à tout projet de séjour à Fontainebleau.

La reconstruction de l'hôtel du président de la République commencera lundi.

D'après le *Progrès de la Marne*, vingt et un wagons chargés d'or sont passés à Chalons, portant à l'Allemagne le prix de notre rançon.

Voici, d'après le *Hoppe*, les chiffres de rente définitivement inscrits sur le grand livre depuis le dernier emprunt :

Paris.....	121,586,900 fr.
Paris.....	61,906,200
Départements.....	23,393,400
Total.....	206,886,500 fr.

Multipiez cette somme par 16.90 (capital de 1 fr. de rente), le chiffre total de l'emprunt s'élève à la somme de 3,496,400,000 fr. (trois milliards quatre cent quatre-vingt-seize millions quatre cent mille francs).

Plusieurs journaux annoncent que les coupures de 2,500 fr. de rente et au-dessus seront délivrées avant le 4 septembre, les autres titres ne le seront que vers le 15 du même mois.

Vendredi, une scène bien patriotique et bien touchante s'est passée boulevard Sébastopol, à Paris.

Des conscrits alsaciens et lorrains venaient de tirer au sort. Passe un détachement de soldats de la ligne. Celui des conscrits qui portait le drapeau tricolore fait faire halte, puis, devant ses camarades, qui saluèrent les soldats. Le sergent, pour répondre à cet hommage, a fait porter les armes à ses hommes.

On écrit de Belfort, 30 août, que le Champ de Mars a été jugé insuffisant par les autorités militaires allemandes, et qu'elles ont désigné, en vertu de la convention de Ferrières, les terrains qui sont nécessaires aux manœuvres de la garnison.

Ces terrains sont situés sur les territoires des communes de Pèrouse, Bessoncourt et Dornier; ils ont une superficie de 22 hectares. Avant l'occupation, l'état des lieux sera constaté par des experts, afin qu'en rapprochant, plus tard, cette constatation de celle qui sera faite, après le départ de la garnison allemande, on possède les éléments nécessaires pour évaluer la dépréciation des propriétés occupées ou faire l'estimation des dommages.

Les terrains devront être mis à la disposition de l'armée allemande à partir du 5 septembre prochain.

On écrit de Strasbourg, le 26, que les autorités de police prennent déjà toutes les dispositions pour pouvoir établir, à l'expiration du terme d'option, un contrôle exact sur le transfert réel du domicile de ceux qui ont opté pour la France. Les journaux allemands ajoutent que cette mesure est d'autant plus nécessaire, que, par ce contrôle seul, la question de nationalité pourra être résolue, dans les cas douteux, d'une manière juste et sûre.

Les concours hippiques sont en pleine activité, depuis un mois. Ils se continueront encore pendant tout septembre et une partie du mois d'octobre. C'est en quelque sorte une inspection générale de nos ressources chevaliques se trouvant bien supérieures à ce qu'on pouvait en attendre après la dernière guerre. Mais il reconnaît qu'il y a beaucoup à désirer encore sous le rapport du dressage.

Le regrette Prévoist-Paradol possédait, à Eretat, tout au bord de la mer, une petite maison où il aimait à venir passer tous les ans le mois d'août, en compagnie de son ami Ludovic Halévy.

Le cottage était moderne, l'élegant écrivain était point riche, mais, en revanche, que de gais repas, de joyeux passe-temps, d'aimables réunions.

Il paraît que les souvenirs ne valent pas cher à Eretat, car la maison de Prévoist-Paradol vient d'être vendue au prix plus que modeste de neuf mille francs !

M. Henri Plon, imprimeur-libraire, vient d'assigner Napoléon III, ex-empereur des Français, demeurant ci-devant au palais des Tuileries et résidant actuellement à Chislehurst, en paiement de la somme de 332,299 francs 65 centimes pour impression et livraison de l'ouvrage intitulé : *Histoire de Jules César*.

L'affaire, dit l'*Evénement*, est distribuée à la première chambre du tribunal civil et viendra après les vacances.

La *Pall Mall Gazette* annonce que Napoléon III a acheté le domaine de Beaulieu-House et la Padshun-Villa à Cowes (île de Whight) et qu'il en prendra possession lundi.

L'infortunée impératrice Charlotte qui, on le sait, a reçu ces jours-ci les derniers sacrements, laissera une fortune d'environ 25 millions de francs, sa part de l'héritage paternel.

Cette fortune fera retour à ses deux frères, le roi des Belges et le comte de Flandres. On se souvient peut-être que le capital en avait été conservé par les frères de l'impératrice qui, voulant la soustraire aux périls de l'expédition du Mexique, n'avaient consenti à en payer que les intérêts.

Un procès curieux vient de s'engager devant le tribunal civil de Marseille. Un coiffeur est poursuivi par une dame brune qui voulait faire teindre ses cheveux en rouge. Malheureusement cette opération ne réussit pas, et la dame aux cheveux noirs fut obligée de se faire raser la tête, afin d'éviter une maladie du cuir chevelu.

Elle réclame 2,000 francs de dommages-intérêts.

Un incendie éclaté vendredi à Nancy, à l'hospice St-André, destiné aux enfants assistés, et principalement aux enfants malades d'ophtalmie. L'hospice a brûlé sur une longueur de cent mètres et une profondeur de trente

mètres. Les secours les plus prompts ont été donnés. La population a rivalisé de zèle avec les autorités et les pompiers. Un pompier a été blessé. Les enfants ont été sauvés et ont été recueillis dans un autre établissement hospitalier.

Dans la soirée du 30 août, à Trouville, un malheureux événement impressionnant douloureusement les baigneurs qui se trouvaient sur la plage : vers 5 heures, un jeune homme de 10 à 14 ans était allé se baigner au-delà des Roches-Noires, à un endroit peu fréquenté, en compagnie du valet de chambre de sa maison, la mer montait à ce moment assez vite. Le domestique et l'enfant s'éloignèrent du rivage, perdirent pied et se sentirent menacés. On vit le valet de chambre, épuisé de fatigue, implorer un secours qui ne put arriver à temps; ils se sont noyés l'un et l'autre, et à l'heure où ils leurs cadavres ne sont pas encore retrouvés. La mère de ce malheureux jeune homme était partie le matin laissant son fils à la garde de sa grand-mère.

On mande de Boulogne-sur-Mer que la pêche des harengs en Islande n'a pas donné les résultats que l'activité de nos armateurs aurait pu faire espérer.

A Dunkerque, à Paimpol, et dans les autres ports, les résultats ne sont pas plus satisfaisants.

La France du Nord dit que les gros temps qui ont assailli, dans le premier mois de pêche, la flottille française d'Islande sont la véritable cause de l'insuccès relatif de la campagne.

Le bruit que le pape aurait l'intention de quitter Rome prochainement et de se réfugier en France, où déjà des dispositions seraient prises pour le recevoir au château de Pau, est complètement dénué de fondement.

On doute même que la santé de Pie IX pût en ce moment lui permettre aucun voyage; l'enflure de ses jambes a considérablement augmenté, et c'est avec une certaine difficulté qu'il peut se transporter d'une pièce à l'autre, dans les vastes appartements du Vatican.

Mais il ne serait nullement impossible que le cardinal Antonelli, qui doit faire un prochain voyage en Belgique, ne profitât de ce déplacement pour se rendre en France.

On croit même que, dans le dernier entretien que M. Thiers a eu avec l'archevêque de Rouen, il a été question de ce projet.

On mande de Londres, 31 août, que la reine a remis à M. Stanley une magnifique tabatière en or, ornée de brillants.

Une lettre de lord Granville félicite M. Stanley et lui fait savoir que la reine a hautement apprécié le zèle et la prudence dont il a fait preuve dans son voyage à la recherche de Livingstone.

Nous avons raconté la tentative faite par le navigateur Johnson de traverser le Pas-de-Calais à la nage; le *Journal médical* de Londres déclare cela physiquement impossible et donne l'explication suivante :

Cette traversée exigeant une immersion continue de dix à douze heures et le déplacement de l'eau de mer soulevant incessamment 40 0/0 de la chaleur naturelle du corps humain, tout homme qui essaierait de franchir à la nage la distance qui sépare la France de l'Angleterre serait fatalement paralysé par le froid bien longtemps avant d'avoir atteint le but.

On sait qu'il existe en Russie deux partis bien tranchés : le parti russe et le parti allemand, dont la prédominance respective, selon les événements et selon le régime, n'est pas l'un des moindres objets de la préoccupation des hommes d'Etat.

L'*Avénir* national dit pouvoir à ce propos, signaler un fait dont il garantit l'authenticité absolue :

La prépondérance des nominations dans l'armée russe est, depuis quelque temps, très-manifestement en faveur du parti allemand, qui sur dix nominations faites, peut hautement en revendiquer huit.

C'est un fait, ajoute le journal, qu'aucun Russe ne démentirait et qui peut se passer de tout commentaire.

Le *Courrier de France* annonce une nouvelle bien invraisemblable, nous ne la reproduisons que sous les plus formelles et les plus expresses réserves :

A la veille de la réunion des trois empereurs à Berlin, dit ce journal, les gouvernements autrichien et prussien viennent de décider en commun l'installation immédiate, sur la frontière de Bohême et de Silésie, d'un camp où 20,000 soldats allemands et 20,000 soldats autrichiens se trouveront réunis.

Sous le titre de : *les travaux forcés du journalisme*, un auteur a fait le détail statistique que voici :

Un journaliste qui écrit une chronique de deux cents lignes par jour en moyenne, pendant trente ans, et sans jamais reconnaître l'exactitude de la statistique suivante :	
Par jour.....	200 lignes.
Par mois.....	6,000 —
Par an.....	72,000 —
Pendant trente ans.....	2,160,000 —

Or, 6,000 lignes par mois donnant un volume, soit 12 volumes par an, 360 volumes au bout de sa carrière, les 2,160,000 lignes composent son bagage littéraire, soit 50 lettres à la ligne, un chiffre de 108,000,000 de lettres.

En supposant que dix lignes donnent une longueur moyenne de 1 mètre, il a couvert de sa prose un espace de 216,000 mètres, soit cinquante-quatre lieues de copie, laquelle copie pèse 25 centimes la ligne, offre un total de 50 francs par jour; 18,000 francs par an, et 510,000 francs par trente ans.

Ces calculs étaient nécessaires pour établir les résultats d'un travail régulier.

Autre calcul beaucoup moins effrayant mais non moins instructif, que nous empruntons à l'*Evénement* :

Les ménages se plaignent de la cherté du gibier, quand il leur faut payer un perdreau 2 fr. 50 ou un lièvre 6 fr. Les chasseurs qui débutent paient le poil et la plume plus cher que ce qu'ils ne se plaignent point.

Dieu sait pourtant ce que coûte un levraut et un simple pouillard !

Comptons un peu :	
Achat d'un fusil Lefaucheur.....	500 fr.
Un millier de cartouches à douille.....	250 —
Un chien mal dressé.....	150 —
Costume complet en velours.....	100 —
Chausserie à gêtres.....	25 —
Canier, gourde, etc.....	35 —
Frais de voyage, d'auberge, pourboire, etc.....	200 —
Procès-verbaux pour s'être écarté de ses limites ou avoir chassé dans les embûches ou les enclaves.....	100 —
Total.....	1,310 fr.

Voilà pour le passif.

Passons à l'actif :	
Deux lièvres achetés à un braconnier.....	12 —
Quatre perdreaux et six canards tués avec le concours du garde.....	16 —
Un merle, un geai et quatre pigeons de ferme.....	5 —
Total.....	23 —

Nous laissons aux mathématiciens à calculer le prix de revient de chaque pièce de gibier.

Le nom de M. Thiers a-t-il assez engendré de caletours ? Le plus mauvais de tous n'est pas le suivant peut-être :

Un monsieur vient un appartement rue de Chateaudun. Le concierge est obséquieux.

— Monsieur peut voir, dit-il au visiteur que l'appartement est fraîchement décoré.

— Par Thiers ? insinue le futur locataire, qui paraît factieux.

— Oh ! non, reprend l'homme du cordon — en entier, en entier.

Pour servir à la légende de Calino :

Calino soutenait devant nous que, si les luthiers n'employaient que du bois sec dans la fabrication des violons, c'est parce qu'ils s'entendent avec les musiciens dont cet instrument est le gagne-pain.

Evidemment, disait-il, si l'on faisait des violons en bois vert, ils joueraient tout seuls.

Voici un passage drôle de lettre, cité par le *Paris-Journal* :

M. X...., persuadé que les voyages forment la jeunesse, a envoyé son fils passer ses vacances tra la montes.

Le jeune X.... est en Andalousie.

Voulant faire connaître à sa mère combien la sécheresse est grande dans cette province, il vient de lui écrire la calimote suivante :

On a été obligé de noyer les chevaux, n'ayant pas d'eau à leur donner à boire !

ÉTRANGER

Alexandre II.

A l'occasion de la prochaine entrevue de Berlin, le *Moniteur universel* publie une série de notes biographiques sur les souverains dont la présence en Allemagne est l'objet de l'attention générale en Europe.

Nous empruntons à ce journal la notice suivante concernant l'empereur de Russie :

Alexandre II, empereur de Russie, est né le 29 avril 1818. C'est un homme de haute taille, à la démarche fière et droite, mais sans rigueur. Son visage, dont l'expression annonce une douceur excessive, est encadré de cheveux blonds un peu grisonnants. Il porte des favoris très-courts, auxquels viennent se rejoindre des moustaches épaisses et retroussées. Ses yeux bleus et limpides dénotent une sensibilité extrême. Pour ceux qui ne l'ont vu qu'une fois, il a le type et les manières des Anglais, dont il a toujours aimé, du reste, les usages confortables.

La mélancolie à laquelle Alexandre était en proie dès ses premières années, fut souvent combattue par son père.

Élevé d'abord par Nicolas, dont la vie fut un long rêve militaire, et par sa mère Éléonore, sœur de Guillaume IV de Prusse, il avait hérité des qualités de cœur de cette princesse dont les historiens ont vanté la délicatesse des sentiments et la grandeur d'âme.

Nicolas voulut donner à son fils une éducation de prince et de prince héritier. Il espérait qu'en surveillant plus que ne le font les rois, les études de son enfant, Alexandre deviendrait dans la suite un souverain à son image. Aussi se plaisait-il à apprendre lui-même à son fils le maniement des armes et à le voir revêtu d'un uniforme militaire.

Ce détail n'a du reste rien qui doive surprendre d'un monarque qui donna à l'impératrice le commandement d'un régiment.

Il fut néanmoins difficile à Nicolas de communiquer à son fils la rudesse de son caractère.

Après les leçons paternelles, Alexandre délaissait bien vite son uniforme et son fusil pour courir auprès de sa mère et passer avec elle de longues heures en causeries moins beliquieuses.

Cependant, cette éducation paternelle ne put bientôt suffire à l'enfant; il fallut songer à lui donner un professeur. L'empereur choisit, pour remplir ce poste ardu, le jeune prince, le général allemand Moerdor, dont le caractère convenait à Nicolas.

Dès lors, la nature revoula d'Alexandre fut combattue plus rudement encore; mais cette lutte ne fut pas de longue durée; et le poète Jukowski fut chargé d'achever cette éducation.

Le prince héritier vécut jusqu'à l'âge de seize ans avec ce nouveau gouverneur, qui délaissait la vie des grands capitaines pour parler à son élève de Goethe et de Lamartine.

Le 4 mai 1834, Alexandre était déclaré majeur. Cet événement fut célébré par des fêtes magnifiques et le prince jura fidélité et obéissance à son cher souverain et père, l'empereur Nicolas.

A cette époque, le czar donna à son fils le commandement des escadrons, puis il fit de lui son aide de camp pour le contraindre à l'accompagner dans ses excursions à travers les camps et à partager sa vie militaire.

Alexandre obéit au souverain, mais le plus souvent qu'il le pouvait il s'attachait à cette vie active pour rester auprès de sa mère ou se livrer seul dans sa bibliothèque à ses pensées.

L'amour du prince pour la solitude résultait de la première éducation qu'il avait reçue.

Habitué à obéir à des ordres contraires à sa nature, habitué aussi à supporter les jeux d'un frère dont il était le souffre-douleur, Alexandre s'isolait autant qu'il lui était permis de le faire, lorsqu'il ne pouvait pas rester auprès de l'impératrice.

A propos des jeux de ce prince, voici une anecdote qui démontre que, dans les plus petits détails de sa vie, le militarisme qu'il lui avait inculqué ne s'était jamais effacé.

Les deux frères jouaient dans un appartement du palais d'hiver. Leur jeu était la mise en scène d'un des plus sombres pages de l'histoire de Russie, la mort de Paul I^{er}.

Alexandre assaillit son frère Constantin, lui perça la poitrine et, aidé de ses complices, il lui passa un lacet au cou, faisant le simulacre de l'étranglement.

— Grâce ! grâce ! criait Alexandre.

Ces cris saccadés et désespérés d'une personne qui on étouffe arrivèrent jusqu'aux oreilles du czar, qui s'élança hors de son cabinet et resta consterné devant ce jeu de princes.

Nicolas les réprimanda et puni Alexandre pour avoir crié : grâce ! lui faisant observer qu'un tel cri n'était pas digne d'un souverain.

Cette existence partagée entre les parades militaires et l'inspection des camps altéra la santé du jeune prince, et le czar dut bientôt éloigner son fils de ce foyer exclusivement militaire en l'autorisant à voyager.

Il partit vers 1839, accompagné de M. le comte Orlov, et visita les principales villes de l'Allemagne, selon ses goûts, c'est-à-dire, en peant plutôt qu'en prince, séduisant partout ceux qu'il rencontrait par ses bonnes manières et l'amabilité de son caractère.

De Custine, qui le vit alors, trace ainsi le portrait d'Alexandre :

« J'ai revu le grand-duc héritier, je l'ai examiné plus longtemps et de fort près. Il avait quitté son uniforme, qu'il se serre et lui donne l'air gonflé; l'habit ordinaire lui va mieux, ce me semble. Il a une tournure agréable, une démarche noble, sans aucune rigidité militaire, et l'esprit de grâce qui le distingue rappelle le charme particulier à

taché à la race slave. Ce n'est pas la vivacité de passion des pays chauds, ce n'est pas non plus la froideur impassible des hommes du Nord : c'est un mélange de simplicité, de facilité méridionale et de la mélancolie scandinave.

« Il brille au milieu des jeunes gens de la société sans qu'on sache à quoi tient la distinction qu'on remarque entre eux, si ce n'est à la grâce parfaite de sa personne.

« Les Russes voyageurs m'avaient annoncé sa beauté comme un phénomène; sans cette exagération, j'en aurais été frappé. Tel qu'il est, le grand-duc de Russie me paraît être le plus beau des plus beaux modèles de prince que j'aie jamais rencontrés.

Tel était Alexandre, lorsqu'en arrivant par hasard à la cour de Hesse-Darmstadt il apparut à la princesse Marie, fille de Louis II.

On raconte que ce jour-là, en rentrant dans ses appartements, la jeune princesse prit une de ces lettres violentes et qu'on entendit murmurer dans un accès de délire : « Je l'épouserai ! »

Maximilien Wilhelmine-Auguste Sophie-Marie était bien la femme qui devait plaire à un prince tel que le grand-duc de Russie. En effet, ce prince, né le 8 août 1826, était dans tout l'éclat de sa beauté, et la simplicité de ses manières, l'impression de tristesse que donnait à son gracieux visage l'abandon relatif dans lequel elle vivait, ravirent et les yeux et le cœur d'Alexandre.

Il resta donc à la cour de Hesse-Darmstadt, s'enivrant d'amour et de rêverie, jusqu'au jour où fiancé à la princesse Marie il retourna à Saint-Petersbourg pour y célébrer son mariage, — le 16 avril 1841.

A cette époque, Alexandre remplissait les fonctions de chancelier de l'Université de Finlande, qui lui avaient été confiées par l'empereur Nicolas, le 11 janvier 1836, et s'appliquait à se faire aimer des Finnois pour les gagner à la Russie. A la mort du grand-duc Michel Paulowitch, la haute direction des écoles militaires de l'empire lui fut également confiée.

Le czar espérait ramener ainsi l'esprit d'Alexandre vers le militarisme. L'empereur fut heureux cette fois de la manière dont le prince s'acquitta de cette mission, et dit qu'il le remplacerait « dans le véritable esprit russe ».

En effet, le jour même de la mort de Nicolas, — 2 mars 1855, — le grand-duc héritier, en montant sur le trône de Russie, confirma cette prédiction dans un manifeste que nous avons sous les yeux.

« Je jure, dit-il, de rester fidèle à tous les sentiments de mon père et de persévérer dans la ligne des principes de politique qui lui ont servi de guide.

Un peu plus tard, lors de son voyage à Varsovie, il déclara que son attachement au principe de l'unité.

Avant tout, point de rêveries; ceux qui voudraient continuer à nourrir des illusions, je les saurais maintenir dans le devoir. La Pologne et la Finlande me sont aussi chères que toutes les autres provinces de mon empire; mais, pour le bien des Polonais eux-mêmes, il faut qu'ils restent unis pour toujours à la grande famille des empereurs de Russie. J'aime mieux compenser que punir, mais au besoin je saurais sévir et je sois virai ».

Nicolas n'aurait pas mieux parlé.

Cependant, en 1861, Alexandre se décida à faire des concessions à la Pologne. Il accorda la réorganisation de l'enseignement, la fondation d'établissements d'instruction supérieure et d'une école de droit, un conseil d'Etat, des conseils électifs dans les départements et les districts, des municipalités électives dans les principales villes; mais il ne devint maître de l'insurrection qu'en rendant, en 1864, des décrets autorisant l'organisation de l'instruction publique et l'usage de la langue nationale, et en modifiant le code pénal à l'égard de certaines peines.

Tout cela ne l'empêcha pas, lors de son voyage à Paris en 1867, d'être l'objet d'un attentat qui faillit lui coûter la vie. Nous voulons parler de l'affaire Dérézowski qui est encore présente à la mémoire de tous nos lecteurs.

La principale œuvre du règne d'Alexandre II est l'émancipation des serfs, à laquelle il a consacré longtemps ses études.

En 1861, il fut décidé dans une assemblée mémorable que les seigneurs conserveraient leurs droits sur la terre, mais qu'ils laisseraient aux paysans à titre d'usufruit perpétuel, la ferme qu'ils habitaient, avec une certaine contenance de terre, à charge de redevances déterminées.

Alexandre II apporte par son esprit et sa belle humeur un grand charme dans la vie. Il recherche le plaisir sans en abuser et ne dédaigne pas la table. Il est entouré de vieux amis desquels il n'a jamais voulu se séparer, et pour répéter un mot de M. Léouzon le Duc, « chez Alexandre le prince laisse pleine carrière à l'homme ».

Nouvelles d'Espagne.

Nous empruntons à une lettre adressée de Madrid, 28 août, au journal le *Temps*, une appréciation de la situation faite à l'Espagne par les élections générales qui viennent d'avoir lieu dans ce pays :

Les élections sont terminées, et les résultats commencent à être connus. L'opinion est unanime à reconnaître l'immense succès obtenu par le gouvernement. On calcule que, sur 415 députés, une quarantaine au plus appartiennent au parti conservateur, de 80 à 90 aux républicains, et le reste au parti radical ou ministériel. Certes si la puissance du nombre était tout, il faudrait en conclure que de longs jours de vie sont arrivés au pouvoir actuel. Malheureusement on est obligé de reconnaître que la majorité du corps électoral n'a pas pris part aux élections, que l'indifférence a été le sentiment dominant, et que presque partout les candidats du gouvernement n'ont eu à lutter contre aucun concurrent. Ce fait a beaucoup contrarié le ministère, qui avait désiré un triomphe moins facile.

Enfin il est bon de noter qu'il y a quelques mois, les pays non soumis à l'immense majorité conservatrice; aujourd'hui cette majorité a passé facilement aux radicaux. Que faut-il en conclure ? L'opinion publique s'est profondément modifiée ? Nullement. En Espagne, à de très rares exceptions près, le gouvernement qui préside aux élections a le pays dans sa main et le fait voter comme bon lui semble. Cela ne parle peut-être pas beaucoup en faveur du suffrage universel, pas beaucoup en faveur du droit qu'intelligent, mais qui se montre ici plus docile qu'intelligent, mais qui fait est incontestable, et M. Zorilla le savait bien quand il n'acceptait le pouvoir qu'au prix de la dissolution des Cortes.

Les Chambres se réuniront le 15 septembre; le roi présidera à leur ouverture, et prononcera un discours dont la rédaction est confiée à M. Martos.

On annonce que le ministre profitera de l'accord et de la docilité de Sa Majesté, que des débats prolongés finiront toujours par amener, pour résoudre radicalement d'importantes questions, telles que la séparation entre l'Eglise et l'Etat, l'abolition de la conscription, l'établissement du jury, etc. Il faut espérer que ces questions, si importantes qu'elles soient, ne feront pas oublier ou reléguer au second plan celles qui se rattachent aux finances, et dont la solution est des plus urgentes.

Au beaucoup paisant le ministère radical de la profusion avec laquelle il a réparti depuis quelques temps des titres nobiliaires. Ce n'a pas été sans raison, mais pour qui connaît l'Espagne, il n'y a rien là qui doive étonner; ici on est démocrate à sa façon, ce qui n'est pas la même chose qu'à la façon de nos pays voisins.

On a beaucoup paisant le ministère radical de la profusion avec laquelle il a réparti depuis quelques temps des titres nobiliaires. Ce n'a pas été sans raison, mais pour qui connaît l'Espagne, il n'y a rien là qui doive étonner; ici on est démocrate à sa façon, ce qui n'est pas la même chose qu'à la façon de nos pays voisins.

On a beaucoup paisant le ministère radical de la profusion avec laquelle il a réparti depuis quelques temps des titres nobiliaires. Ce n'a pas été sans raison, mais pour qui connaît l'Espagne, il n'y a rien là qui doive étonner; ici on est démocrate à sa façon, ce qui n'est pas la même chose qu'à la façon de nos pays voisins.

On a beaucoup paisant le ministère radical de la profusion avec laquelle il a réparti depuis quelques temps des titres nobiliaires. Ce n'a pas été sans raison, mais pour qui connaît l'Espagne, il n'y a rien là qui doive étonner; ici on est démocrate à sa façon, ce qui n'est pas la même chose qu'à la façon de nos pays voisins.

On a beaucoup paisant le ministère radical de la profusion avec laquelle il a réparti depuis quelques temps des titres nobiliaires. Ce n'a pas été sans raison, mais pour qui connaît l'Espagne, il n'y a rien là qui doive étonner; ici on est démocrate à sa façon, ce qui n'est pas la même chose qu'à la façon de nos pays voisins.

On a beaucoup paisant le ministère radical de la profusion avec laquelle il a réparti depuis quelques temps des titres nobiliaires. Ce n'a pas été sans raison, mais pour qui connaît l'Espagne, il n'y a rien là qui doive étonner; ici on est démocrate à sa façon, ce qui n'est pas la même chose qu'à la façon de nos pays voisins.

justice à M. Zorilla, qui tout en flattant la vanité de ses amis, a refusé pour lui toute distinction personnelle, le culte de la Toison d'Or, aussi bien qu'un titre nobiliaire. Les exemples d'un haut ont du bon, et M. Zorilla, d'ailleurs, est trop habile pour ne pas prévoir dans un avenir plus ou moins prochain, telle combinaison ou tel régime politique ou ces distinctions lui seraient un embarras plutôt qu'un profit.

L'instruction de la tentative d'assassinat de leurs Majestés touche à son terme, la cause a été remise au juge M. Figueras défendra Pastor, l'accusé principal, la défense des autres accusés est confiée à M. Pi-Margall. Je vous tiendrai au courant de ce procès.

Affaire de l'Alabama

Le *Times* publie la dépêche suivante :

Philadelphie, le 29 août.

Le gouvernement américain a reçu l'information que les délibérations du tribunal de Gênes sont presque terminées. Le résultat en est regardé comme satisfaisant à Washington.

La somme adjugée en faveur des Etats-Unis n'est pas aussi considérable qu'on l'aurait souhaité; mais le secrétaire d'Etat trouve que les représentants américains ont sagement et judicieusement agi.

